



**Vous souhaitez vous lancer en affaires ou faire  
l'acquisition d'une entreprise existante?**

**LE PROGRAMME SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME**

**EST PEUT-ÊTRE LA SOLUTION POUR VOUS!**

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG), en collaboration avec le bureau de Services Québec de Maniwaki, invite les personnes sans emploi à démarrer leur propre entreprise ou à acheter une entreprise autonome existante à l'aide du programme Soutien au travail autonome (STA). Les personnes admissibles peuvent bénéficier :

- D'un soutien à la réalisation d'un plan d'affaires et à l'obtention du financement requis;
- D'un accompagnement au démarrage d'une entreprise : dimensions techniques et légales;
- D'un suivi post-démarrage de l'entreprise et d'un soutien administratif;
- D'une aide financière d'une durée de 52 semaines.

**Vous désirez valider votre admissibilité, vérifier la pertinence de votre projet ou encore vous informer sur les exigences du programme STA? Veuillez vous présenter au bureau de Services Québec de Maniwaki au 100, rue Principale Sud, bureau 240, ou téléphonez au 819 449-4284, poste 247.**